



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité Sainte-Aurélie  
Beauce - Sud

Aux contribuables de la Municipalité

# AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,

Andrée-Anne Verreault, CPA, CA, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité,

**QUE** conformément à l'article 176.1 du *Code Municipal du Québec*, la trésorière de la Municipalité de Sainte-Aurélie déposera le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant transmis en vertu de la Loi au cours d'une séance ordinaire du conseil qui sera tenue **le 7 avril 2015 à 19 h**, au 149, Chemin des Bois-Francis à Sainte-Aurélie, Comté de Beauce-Sud.

DONNÉ À SAINTE-AURÉLIE, CE 31 MARS 2015.

Andrée-Anne Verreault, CPA, CA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Sainte-Aurélie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé au bureau municipal, situé au 151A chemin des Bois-Francis, ainsi qu'à la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce, située au 164 chemin des Bois-Francis, entre 8h00 et 16h30, le 31<sup>ième</sup> jour du mois de mars de l'année deux mille quinze (2015).

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 31<sup>ième</sup> jour du mois de mars de l'année deux mille quinze (2015).

Andrée-Anne Verreault, CPA, CA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière